



FICHE PRATIQUE

Prévenir et agir en cas d'incendie



Comment prévenir et agir en cas d'incendie ?

Vous trouverez dans cette fiche pratique les principales causes des incendies, les bons réflexes à adopter pour les prévenir, ainsi que les gestes essentiels à connaître pour réagir en cas d'incendie.

Ces incendies peuvent survenir en un instant et causer d'importants dégâts matériels et humains au sein de votre logement. Chaque année, sur Paris et son agglomération, plus de **10 000 foyers sont touchés par des incendies**, souvent causés par des gestes du quotidien, des moments d'inattention ou un manque d'entretien des équipements.* Pourtant, **la majorité de ces accidents pourraient être évités** avec quelques précautions simples.

Quelles en sont les principales causes ?

- **Les dysfonctionnements électriques**
Fils en mauvais état, trop d'objets branchés sur une même prise.
- **Les sources de chaleur**
Cigarettes, bougies, radiateurs, lampes.
- **Plaque de cuisson ou gazinière mal éteintes.**

*Source : Observation National de la Sécurité Électrique.

Que faire en cas d'incendie ?

1 L'incendie a lieu chez vous

- Appelez les secours en composant le 18.
- Fermez la porte de la pièce en feu et celle de votre appartement, après avoir évacué toutes les personnes présentes.
- Sortez par l'issue la plus proche.
- Ne prenez pas l'ascenseur.

2 L'incendie a lieu hors de votre logement

- Appelez les secours en composant le 18.
- Restez confiné chez vous pour éviter les fumées dangereuses.
- Fermez la porte de votre logement, mouillez-la et calfeutrez-la avec un linge humide.
- Manifestez-vous à la fenêtre, sans l'ouvrir, afin d'alerter les secours.

Le Détecteur Avertisseur Autonome de Fumée (DAAF)

Le DAAF détecte les fumées dès le début d'un incendie et déclenche une alarme sonore capable de réveiller les occupants. Il doit être dépoussiéré régulièrement, testé chaque année à l'aide du bouton TEST. Si la pile doit être changée, celle-ci est à votre charge.

70 % des incendies interviennent la nuit.

Il est vital que votre détecteur de fumée soit fonctionnel.

Conseils pour éviter un incendie



- N'encombrez pas les couloirs et les balcons.
- Ne déposez pas de matières dangereuses ou inflammables dans les parties communes.
- Ne disposez pas de produits inflammables à proximité des radiateurs, ampoules et plaques chauffantes.
- Ne jetez pas de mégots de cigarette par la fenêtre.
- Ne laissez pas cuire des aliments sans surveillance.
- Éteignez les bougies quand vous quittez une pièce.
- Entretenez régulièrement vos équipements électriques et contrôlez à l'aide du bouton TEST le Détecteur Automatique Autonome de Fumée (DAAF) de votre logement.
- Mettez allumettes et briquets hors de portée des enfants.
- Ne rechargez pas les batteries de trottinettes ou de vélos électriques pendant la nuit ou lorsque vous n'êtes pas chez vous.
- Assurez-vous que les batteries et les chargeurs sont conformes aux normes de sécurité.

Pour en savoir plus ?

Découvrez notre vidéo
«Incendie : les bons réflexes»





Vos contacts

› **Votre gardien ou votre gardienne,**
dont le numéro de téléphone se trouve
dans le hall de votre immeuble.

› **Le Service Relations Locataires**
au **01 40 47 55 55**
du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30.

**Votre Espace
locataire**



extranet.elogie-siemp.paris

